

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/03/2026 - 10110 - 2015 B 05538 - 812 533 636 - A.VENTURE

①

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		77 RUE DE PARIS		92110 CLICHY		
SIRET		8 1 2 5 3 3 6 3 6 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 30 09 2025		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 175 3 968 1 207	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BD		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	5 175	BK	3 968 1 207	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	13 822	BY	13 822
		Autres créances (3)	BZ	29 640	CA	29 640
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	272	CG	272
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	543	CI	543
	TOTAL (III)		CJ	44 276	CK	44 276
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	49 452	1A	3 968 45 484	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :5..000..)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
					8 900
	Report à nouveau			DH	(127 804)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(571)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(113 975)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	556
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
					71 684
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 889
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 657
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte de régul.	Autres dettes			EA	7 673
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	159 459	
TOTAL (V)			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	45 484	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		- Écart de réévaluation libre		1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	87 945
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	556	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			A. VENTURE				Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	438 434	FH		FI	438 434	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	438 434	FK		FL	438 434	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	190	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	438 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	124 785	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 050	
	Salaires et traitements *						FY	199 737	
	Charges sociales (10)						FZ	76 311	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	2 002	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	1 616	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	408 501
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	30 123
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 062	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	1 062	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 048	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	1 048	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	14	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	30 137	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	619	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	89	
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII)	HH	30 709
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(30 709)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	439 686	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	440 258	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(571)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	Obligatoires	A9	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			1	2	3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN	KO
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	dont composants M2	KP		KQ	KR
		dont composants M3	KS		KT	KU
	Autres immo. corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KV		KW	KX
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY		KZ	LA
		Matériel de transport *	LB	7 221	LC	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF	LG
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL	LM	
	Avances et acomptes	LN	7 221	LO	LP	
	TOTAL III					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
	Autres participations	8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	1V	
	TOTAL IV	LQ		LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	7 221	ØH	ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	1X	
	TOTAL II					
	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	MG	MH	MI
			IT	MJ	MK	ML
	Autres immo. corporelles	Installations techniques, matériel et outillages industriels	IU	MM	MN	MO
		Installations gales, agencements, aménagements divers	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de transport	IW	MS	2 046	5 175
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IX	MV	MW	MX
	Emballages récupérables et divers*	MY	MZ	NA	NB	
	Immobilisations corporelles en cours	NC	ND	NE	NF	
	Avances et acomptes	NG	2 046	5 175	NI	
TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations	IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés	11	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	12	2E	2F	2G	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	2 046	5 175	
			ØL	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		SAS A. VENTURE					Néant ☒	
Exercice N clos le		3 0 0 9 2 0 2 5						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾		
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾			
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾				
			③	④				
	①	②	⑤	⑥				
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
4	Constructions							
5	Installations techniques mat. et out. industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».								
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE								
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE								
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE								
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 923	QM	2 091	QN	2 046	QO	3 968		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	3 923	QV	2 091	QW	2 046	QX	3 968		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 923	ØP	2 091	ØQ	2 046	ØR	3 968		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL		NM				NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE						Néant ☐ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ	89	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	13 822		13 822					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 646		4 646					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	24 994		24 994					
Charges constatées d'avance		VS	543		543						
TOTAUX		VT	44 005	VU	44 005	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	556		556					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	169		169						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 889		26 889						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 689		18 689						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 885		26 885						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 126		5 126						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	1 957		1 957						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	71 515				71 515				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 673		7 673						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	159 459	VZ	87 945		71 515				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *		Exercice N clos le	
						3 0 0 9 2 5	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)					WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)					WG	
	Amendes et pénalités					WH	
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					WI	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					WJ	
	Quote-part					WK	
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE					WL	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					WM	
	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					WN	
	- Imposées au taux de 0 %					WO	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					WP	
	- Plus-values nettes à court terme					WQ	
	- Plus-values soumises au régime des fusions					WR	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					WS	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*					WT	
	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)					WU	
	Zone d'entreprises* (activité exonérée)					WV	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					WW		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					WY		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					WZ		
TOTAL I					WX	619	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *						WY	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WZ	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WA	
	- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WB	
	- Imposées au taux de 0 %					WC	
	- Imposées au taux de 19 %					WD	
	- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WE	
	- Imputées sur les déficits antérieurs					WF	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WG	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts					WI	
	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					WJ	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 98 % (art. 223 B du CGI)					WK		
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *					WL	
	Majoration d'amortissement *					WM	
	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A) *					WN	
	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)					WO	
	J.E.I. (art. 44 sexies A)					WP	
	ZFU – TE (art. 44 octies A)					WQ	
	S.I.I.C. (art. 208C)					WR	
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) *					WS	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) *					WT	
	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies) *					WU	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					WV		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) *					WW		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					WX		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					WY	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)					WZ	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)					XA	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					XB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					XC	
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit					XD	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					XE		
TOTAL II					XF	571	
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					XG		
Bénéfice (I moins II)					XH	48	
Déficit (II moins I)					XI		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XK		
RÉSULTAT FISCAL					XL	48	
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XM		
					XN		
					XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	129 228
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	48
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	129 180
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	129 180
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis al. 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT	24 217
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
	YN		YO		
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne VI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
L1					
				Montant net à la fin de l'exercice	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

EBP Informatique 2025

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(134 779)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 975		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
			Autres répartitions		ZF								
	TOTAL I	ØF	(127 804)		Report à nouveau	ZG	(127 804)						
								(N.B. : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	(127 804)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	29 390					
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	2 846					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						VV						
	- Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	92 549					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	124 785					
	- CFE et CVAE						YW	1 399					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	)	ØZ	2 651					
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	4 050					
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	92 407					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	20 722					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*						ØB	179 166					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	3.00 %					
	Numéro de centre agréé *	XP					- Filiale et participations (Liste au tableau 2058-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2058C

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE				Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus- value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7		8	9	19%	15% ou 12,80%	0%	
10				11			
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SUMI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE		Néant ☒ *							
● Entreprises soumises à l'IS ● Entreprises soumises à l'IR		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷									
		Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❸									
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❹									
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %					
❶		❷		❸		❹					
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *											
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)				
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %							
❶		❷		❸		❹		❺		❻	
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. VENTURE				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} alinéas de l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A. VENTURE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025
Données en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	5	
- Dont apprentis	YF		
- Dont handicapés	YG		
Effectif affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	438 434	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	438 434	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	190	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	190	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	124 785	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 616	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OB		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	126 401	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	312 223	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	SA	312 223	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	438 434	Effectifs au sens de la CVAE * 5
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

(1) ATTENTION : Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2050-F-SD 2025

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le	3 0 0 9 2 0 2 5	N° SIRET	8 1 2 5 3 3 6 3 6 0 0 0 1 3
Dénomination de l'entreprise	A. VENTURE		
Adresse (voie)	77 RUE DE PARIS		
Code postal	9 2 1 1 0	Ville	CLICHY
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	2.00	TOTAL DES LIGNES P3 + P4
			100.00

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SARL	Dénomination	I MEDIANE INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 6 0 3 0 9 5	% de détention	34.00
Adresse	N° 2	Voie	-4-6 RUE D'HAUTEVILLE
Code postal	75010	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	GOLDBLAT	Prénom(s)	ABRAHAM
Nom d'usage		% de détention	66.00	Nb de parts ou actions	66
Naissance :	Date	N° Département	94100	Commune	ST MAUR DES FOSSES
	05/06/1965			Pays	FR
Adresse :	N°	Voie	RUE DE PARIS		
Code postal	92110	Commune	CLICHY	Pays	FR

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le	3 0 0 9 2 0 2 5	N° SIRET	8 1 2 5 3 3 6 3 6 0 0 0 1 3
Dénomination de l'entreprise	A. VENTURE		
Adresse (voie)	77 RUE DE PARIS		
Code postal	9 2 1 1 0	Ville	CLICHY
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres Immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	13 822	13 822	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	4 646	4 646	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	24 994	24 994	
Total de l'actif circulant	43 462	43 462	
Charges constatées d'avance	543	543	
TOTAL	44 005	44 005	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	556	556		
Emprunts et dettes financières divers	169	169		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 889	26 889		
Personnel et comptes rattachés	18 689	18 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 885	26 885		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 126	5 126		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 957	1 957		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	71 515		71 515	
Autres dettes	7 673	7 673		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	159 459	87 945	71 515	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 045
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 578
Dettes fiscales et sociales	26 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	215
Autres dettes	
TOTAL	29 157

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	5	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	100			100	50
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	100			100	50

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

Détails (Renseignements concernant les filiales)

**Capital
social**

Réserves et report à nouveau

**Quote-part du
capital détenu en
%**

**Valeur brute
des titres
détenus****leur nette
des titres
détenus**

- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

- Participations (10 à 50 % du capital détenu)

- Filiales non reprises en A:

a) Françaises

b) Etrangères

- Participations non reprises en A:

a) Françaises

b) Etrangères

Suite...					
Détails (Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériels de bureau et informatique

3/5 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Néant

d) Stocks

Néant

e) Provisions réglementées

Néant

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Divers

Reprise de l'abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 30 000€ au 30/09/2025.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
OVATIO Assurances	248	
ACMS Medecine du travail	155	
ENTERTAINMENT PARTNERS Abonnement logiciel	140	
TOTAL	543	

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF			
En comptabilité...			

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF			
En comptabilité...			

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 221		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	7 221		
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières			
TOTAL	7 221		

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier		2 046	5 175	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		2 046	5 175	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL		2 046	5 175	

AMORTISSEMENTS

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Rubriques	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

CREDIT-BAIL MOBILIER

Rubriques	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			

Montant pris en charge dans l'exercice

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Rubriques	Montant	Taux d'amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

ETATS DE GESTION

EMPLOIS ET RESSOURCES

Emplois			Ressources		
Rubriques	30/09/2025	30/09/2024	Rubriques	30/09/2025	30/09/2024
Acquisition d'éléments actifs immobilisés :			Capacités d'autofinancement de l'exercice	1 520	8 894
- Immobilisations incorporelles					
- Immobilisations corporelles		2 007	Réduction rattachée à des participations		
- Immobilisations financières			Cessions d'éléments d'actifs immobilisés		
			Réduction des immobilisations financières		
Prélèvements sur capital - Dividendes					
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation des capitaux propres		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augmentation dettes financières		
Remboursement dettes financières			Subventions d'investissement reçues		
Total des emplois		2 007	Total des ressources	1 520	8 894
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				1 520	6 887

RATIOS

Ratios de gestion

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers	1 048	3 532	
Chiffre d'affaires HT	438 434	333 051	
IMPORTANCE DES FRAIS FINANCIERS	0	1	(0,82)

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers	1 048	3 532	
Excédent Brut d'Exploitation			
PART DE FRAIS FINANCIERS / RESULTAT			

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.

Ratios de structure financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Total actif net	45 484	60 387	
Endettement total	159 459	173 791	
SOLVABILITE GLOBALE	29	35	(6,22)

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.

Rubriques	N	N-1	Variation
Endettement total	159 459	173 791	
Fonds propres	(113 975)	(113 404)	
ENDETTEMENT	(140)	(153)	13,34

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers.

Ratios de financement

Rubriques	N	N-1	Variation
Dotations aux amortissements	2 002	1 919	
Valeur ajoutée			
AUTONOMIE FINANCIERE			

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée.

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge brute d'autofinancement	1 430	8 894	
Fonds propres	(113 975)	(113 404)	
AUTOFINANCEMENT	(1)	(8)	6,59

Ce ratio indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance.

Ratios de la rentabilité financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Résultat net	(571)	6 975	
Capitaux propres	(113 975)	(113 404)	
RENTABILITE NETTE DES CAPITAUX PROPRES	1	(6)	6,65

Ce ratio mesure la rémunération globale des capitaux propres.

Rubriques	N	N-1	Variation
Capacité d'autofinancement			
Capitaux propres	(113 975)	(113 404)	
FLUX DE FONDS DÉGAGÉS PAR LES CAPITAUX PROPRES			

Ce ratio permet d'apprécier l'aptitude à dégager des ressources.

Ratios de mesure de la rentabilité d'exploitation

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge commerciale			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	438 434	333 051	
TAUX DE MARGE COMMERCIALE (Activité négoce)			

Ce ratio permet d'apprécier la stratégie commerciale de l'entreprise ainsi que l'influence des contraintes du marché et de la politique des prix de vente.

Rubriques	N	N-1	Variation
Valeur ajoutée			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	438 434	333 051	
TAUX DE VALEUR AJOUTÉE			

C'est l'instrument de mesure du degré d'intégration d'une entreprise.

Rubriques	N	N-1	Variation
Excédent brut d'exploitation			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	438 434	333 051	
TAUX D'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			

Ce ratio mesure le niveau relatif du résultat.

Ratios de liquidité

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	438 434	333 051	
Actif immobilisé brut	5 175	7 221	
ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 472	4 612	3 860

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux immobilisations brutes.

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	438 434	333 051	
Capitaux propres	(113 975)	(113 404)	
ROTATION DES CAPITAUX PROPRES	(385)	(294)	(90,99)

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres.

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N	N-1	N-2	N-3	N-4
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Actions Ordinaires					
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	438 434	333 051	388 958	257 052	230 485
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	1 520	8 894	11 501	(134 256)	38 692
Impôts sur les bénéfices					
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	(571)	6 975	9 737	(135 644)	37 926
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés	5	5			
Montant de la masse salariale	179 166				
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...)	76 311	67 827	74 482	75 832	39 343

ACTIF REALISABLE & DISPONIBLE PASSIF EXIGIBLE

Actif réalisable et disponible			
Rubrique	30/09/2025		30/09/2024
Capital souscrit non appelé			
Autres participations			
Créances rattachées à participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	13 822		41 306
Autres créances	29 640		14 837
Capital souscrit et appelé, non versé			
Sous - total	43 462		56 143
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	272		601
TOTAL	43 733		56 744

Passif exigible			
Rubrique	30/09/2025		30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	556		4
Emprunts et dettes financières divers	71 684		39 670
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 311		72 533
Dettes fiscales et sociales	52 657		46 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 673		14 335
TOTAL	157 881		172 942

A. Venture
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 77, rue de Paris
92110 – CLICHY
812 533 636 – RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2026

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice, soit 571 Euros, comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| - Perte de l'exercice | 571 Euros |
| | |
| - Affectation de la totalité de la perte,
au compte « Report à Nouveau »
qui sera ainsi porté de (127.804) Euros
à (128.375) Euros | 571 Euros |

L'Assemblée Générale prend acte qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 30 septembre 2025 soumis à son approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont toujours pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 janvier 2026

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Abraham Goldblat
Président associé

